

Dacian CIOLOȘ

Membre de la Commission européenne

Bruxelles, le 19 Juillet 2013

Madame, Monsieur,

Vous avez participé, il y a trois ans, à la conférence de clôture du débat public sur l'avenir de la Politique agricole commune. Je souhaite vous remercier pour votre implication active dans cette réflexion – et à travers vous l'ensemble des citoyens qui se sont mobilisés. Je peux vous dire que vos idées ont véritablement nourri le processus de réforme qui vient d'aboutir, le 26 juin dernier, à un accord politique entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne.

Avec le débat public, nous avons mis en place une nouvelle méthode de travail. Et cette méthode nous a permis de donner un nouvel élan à la PAC. La PAC repose désormais sur la volonté qui s'était exprimée très clairement au printemps 2010, de disposer d'un outil européen de soutien à l'agriculture qui soit plus juste, plus vert, qui renforce nos territoires et la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire.

Ces orientations sont essentielles pour garantir une alimentation de qualité, une bonne gestion des ressources naturelles et un développement équilibré de nos zones rurales. La PAC est une politique structurante pour les zones rurales européennes.

*La nouvelle PAC fait écho à une attente qui était ressortie très fortement pendant le débat public : faisons de la **diversité de nos agricultures une force**. Pour y parvenir, la PAC sera mieux ciblée et adaptée à la diversité des structures agricoles et des territoires de nos 28 Etats membres. Les paiements directs seront répartis de façon plus efficace entre les Etats membres, entre les régions et entre les agriculteurs. Vont disparaître les références historiques qui donnaient une "prime" aux agriculteurs les plus productifs il y a plus d'une décennie, sans tenir compte de la réalité d'aujourd'hui.*

A ce phénomène de convergence s'ajoutent des outils de ciblage obligatoires – les jeunes agriculteurs, les agriculteurs actifs – ou optionnels – le bonus premiers hectares, les petits agriculteurs, l'aide complémentaire aux zones défavorisées et le plafonnement des aides. Je souligne en particulier l'effort qui sera fait dans les prochaines années pour promouvoir le renouvellement des générations d'agriculteurs, tant à travers des paiements directs renforcés pour les jeunes agriculteurs, qu'avec des mesures plus attractives au sein de la politique de développement rural.

Rue de la Loi 200 - B-1049 Bruxelles

Tel.: +32 2 298 63 82 - Fax: +32 2 299 53 87 - e-mail: dacian.cioles@ec.europa.eu

Les Etats membres ont à leur disposition une palette d'outils pour moduler les aides en fonction des besoins qui se font sentir localement et ainsi renforcer la compétitivité de toutes nos exploitations. Il est très important, que, dans les prochains mois, un travail très précis soit réalisé au niveau national et régional pour tirer parti de ces outils au maximum.

*Nous allons **renforcer la position des agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire.** L'orientation de ces vingt dernières années, celle d'une agriculture européenne tournée vers le marché, va être accompagnée d'outils nouveaux qui permettront aux agriculteurs d'exister sur le marché, sans en être uniquement réduits à subir, notamment la volatilité des prix.*

Les nouveaux outils ne sont pas des outils centralisés et bureaucratiques. Dans une Europe à 28 Etats membres et dans un monde ouvert, nous n'allons pas, de "Bruxelles", piloter les marchés comme cela a pu être fait par le passé. Les organisations professionnelles et interprofessionnelles vont être encouragées à jouer un rôle central, avec des droits nouveaux. C'est une opportunité à saisir. Dans le secteur du lait, de la viande bovine, des céréales et de l'huile d'olive, les organisations pourront négocier des contrats de vente, au nom de leurs membres, et générer ainsi, des gains d'efficacité.

Au niveau européen, nous serons dotés d'outils plus réactifs pour faire face aux crises – cette réactivité devra, dans une certaine mesure, compenser le fait que les moyens budgétaires sont plus limités que par le passé. Une réserve de crise est créée, assortie d'une clause d'urgence généralisée. Cette clause permettra de ne plus "courir" après une base juridique adéquate lorsqu'une crise se déclare, mais d'être prêt à agir, le moment venu. De plus, la Commission pourra autoriser, en temps de crise ou de risque avéré de crise, les producteurs à gérer les volumes mis sur le marché.

*Dans le même temps, nous allons promouvoir une **meilleure utilisation des ressources naturelles.** Budgétairement, un tiers des paiements directs et un tiers des programmes de développement rural vont permettre d'investir dans la durabilité environnementale de l'agriculture européenne. Avec les paiements "verts", un nouvel outil est créé.*

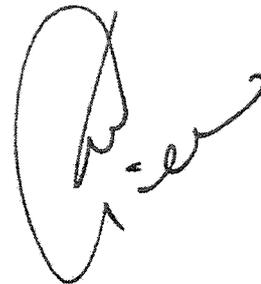
A l'échelle européenne, en mobilisant des millions d'agriculteurs, des mesures concrètes seront mises en œuvre pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité, améliorer la qualité des sols et de notre environnement en général. L'ensemble du secteur agricole européen va intégrer la dimension environnementale à long terme dans la démarche de production, autour de mesures simples ou de mesures véritablement équivalentes. C'est un changement d'état d'esprit profond : la PAC ne fait pas que sanctionner. Elle propose un outil concret pour encourager, améliorer les modes de production.

De plus, les mesures agroenvironnementales du second pilier vont gagner en ambition. Car il est très clair qu'il n'y aura pas de chevauchement entre les mesures financées à travers le premier pilier et à travers le second. Il y aura donc un bond qualitatif pour le second.

Bien entendu, il s'agit d'un compromis interinstitutionnel. Je sais que certains auraient voulu aller plus loin sur tel point, d'autre plus loin sur tel autre. L'essentiel est que d'un côté, nous avons mis la PAC sur de nouveaux rails, avec une nouvelle orientation, de l'autre, que cette nouvelle orientation résulte d'un processus ouvert sur les attentes et les opinions des citoyens, ce qui la rend à la fois solide et durable.

Voici quelques éléments que je souhaitais partager avec vous sur l'accord politique que nous venons de dégager pour une PAC réformée, européenne, pragmatique et efficace. Il ne s'agit que des points essentiels. Je suis sûr que nous en aurons l'occasion d'aller plus dans les détails, d'une façon ou d'une autre, dans les prochains mois.

Encore une fois, je vous remercie sincèrement pour votre implication et je vous encourage à rester mobilisés autour de l'agriculture et de la Politique agricole commune. Ce lien que nous avons créé pendant ces trois années de réflexion doit rester solide. La façon dont notre société produit sa nourriture, utilise ses ressources naturelles, assure un équilibre dans le développement de ses zones rurales : tous ces sujets nécessitent une réflexion de long terme qui va au-delà d'une réforme de la PAC. Ils touchent à notre modèle de société et d'innombrables aspects de notre quotidien. Ils nécessitent donc une attention permanente et une implication durable.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a series of loops and a final flourish.

Dacian Cioloș